

*Questions orales*

[Français]

**L'hon. Pierre Bussières (ministre du Revenu national):** Malheureusement, madame le Président, je ne peux considérer les deux cas de la même façon.

Le député lui-même, lorsqu'il m'a posé la question ayant trait à l'Orchestre symphonique de Toronto, au début de la semaine, m'a signalé qu'il y avait des distinctions entre divers orchestres au Canada. Je peux lui dire, par exemple, que les musiciens faisant partie des orchestres symphoniques de Winnipeg, de Vancouver et de Halifax sont considérés comme ayant une relation employeur-employés avec l'orchestre. Ils sont soumis aux déductions à la source, aux paiements d'assurance-chômage, aux paiements de cotisations au Régime de pensions du Canada, ce qui n'était pas la situation jusqu'au moment de la décision du ministre, qui est maintenant suspendue, relativement à l'Orchestre symphonique de Toronto et à celui de Montréal.

Étant donné cette diversité de traitements de certains orchestres symphoniques au Canada, je me sers de cette diversité afin de suspendre la décision et de faire un réexamen des contrats et d'examiner la façon dont sont traités les orchestres quant à la relation employeur-employés.

Si on examine maintenant la question de la déduction des dépenses pour les autres artistes, qu'il s'agisse de peintre, de graveurs, et d'autres, la situation est nettement différente, c'est la question des dispositions de la loi de l'impôt qui touchent à la déduction des dépenses encourues pour effectuer une œuvre d'art vis-à-vis la vente de ces œuvres d'art, et je crois que les cas n'étant pas similaires, n'ayant pas une parenté, je ne peux les traiter de la même façon.

\* \* \*

● (1450)

[Traduction]

**L'ÉNERGIE****L'IMPORTATION DU PÉTROLE VÉNÉZUÉLIEN—LA SÉCURITÉ DES ROUTES MARITIMES**

**M. Tom McMillan (Hillsborough):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. La crise qui sévit actuellement à la Grenade laisse planer de sérieux doutes quant à la sécurité des principales routes maritimes dans la région, surtout en ce qui concerne le transport du pétrole importé de ce secteur par le Canada et le risque que ces importations ne soient en péril. Étant donné que les provinces de l'Atlantique et le Québec importent du Venezuela seulement 100,000 barils de pétrole par jour, le gouvernement a-t-il envisagé les conséquences que pourrait avoir pour le Canada toute menace à la sécurité de ces routes maritimes essentielles des Antilles étant donné les facteurs de déstabilisation actuelle ou virtuelle présents dans la région de la Grenade?

[Français]

**L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Madame le Président, je ne pense pas qu'il y ait un problème important relativement à cette situation, parce qu'à ce moment-ci les sources d'approvisionnement en pétrole pour le Canada sont très variées, et s'il existait un problème de communication entre le Venezuela et le Canada, je suis sûr

qu'on pourrait trouver des sources alternatives d'approvisionnement pour se procurer le pétrole dont on a besoin dans les provinces Maritimes et au Québec.

[Traduction]

**LES PLANS DU GOUVERNEMENT**

**M. Tom McMillan (Hillsborough):** Madame le Président, malgré la réponse que le ministre vient de donner à la Chambre, si la situation instable dans la région menaçait les routes maritimes dans la mer des Antilles et le transport du pétrole en provenance du Venezuela, par exemple, à destination de l'est du Canada, peu importe l'aspect aléatoire de la chose, puisque bien des experts considèrent que la possibilité existe vraiment, le gouvernement a-t-il mis au point un autre plan d'action? Dans l'affirmative, de quoi s'agit-il?

[Français]

**L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Madame le Président, je ne pense pas qu'il y ait lieu de se préoccuper beaucoup de ce problème. Cependant, je remercie l'honorable député de soulever la question, et nous allons prendre les dispositions qui s'imposent. A mon avis, je ne pense pas qu'il existe un problème important, mais je le soulèverai certainement avec les fonctionnaires de mon ministère dans les plus brefs délais.

\* \* \*

[Traduction]

**LES AFFAIRES EXTÉRIEURES****L'INVASION DE LA GRENADE—LA CONVERSATION DU PREMIER MINISTRE AVEC LE PREMIER MINISTRE BRITANNIQUE**

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Je crois savoir que le premier ministre vient de s'entretenir avec le premier ministre de Grande-Bretagne. Est-il en mesure de dire à la Chambre sur quoi portait cette conversation? Plus précisément, le premier ministre a-t-il discuté avec son homologue britannique des mesures que pourraient prendre les pays du Commonwealth au sujet de la très grave situation à la Grenade?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, pour le moment, je crois souhaitable de ne pas confier à la Chambre ce que j'ai dit au premier ministre Thatcher ni ce qu'elle m'a dit.

**M. Broadbent:** Pourtant, je déduis de ce que le premier ministre a dit tout à l'heure durant la période des questions qu'il mettra la Chambre des communes au courant à un moment donné.

**LES RENSEIGNEMENTS CONNUS DU HAUT COMMISSAIRE AVANT L'INVASION**

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** Madame le Président, je voudrais revenir sur une question qui a été posée tout à l'heure concernant la possibilité que le Haut Commissaire du Canada ait su dès vendredi dernier que l'invasion de l'île était l'une des options envisagées. Si ce renseignement était connu, a-t-il été transmis à un membre du cabinet ou à un haut fonctionnaire des Affaires extérieures à Ottawa? Et si un fonctionnaire ou bien un ministre était au courant de cette possibilité, pourquoi n'a-t-on pris aucune mesure en vue d'évacuer les Canadiens?